

PRESENTATION SIMPLIFIEE DU BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTE (LOCATION D'UN BÂTIMENT)

La commune est propriétaire d'un bâtiment, place de la Résistance, destiné à la location. Le bail précédent a pris fin le 31/12/2022, par suite du départ du Service de Gestion Comptable (ex-Trésor Public). La commune a donc récupéré les locaux qui seront loués, dans le cadre du projet de création d'une Maison de Santé.

En 2024, le budget prévoit :

- Des charges à caractère général à hauteur de **5 400 €**
- Des charges de gestion courante pour **99 €** en prévision d'éventuelles régularisations de TVA.
- Des travaux d'aménagement à hauteur de **483 071 €**.

Ces dépenses sont financées par :

- le report de 2023,
- une dotation du budget principal de 20 000 €, dans l'attente de l'encaissement des futurs loyers,
- des subventions (152 200 € attribuées à ce jour),
- un emprunt prévisionnel de 249 000 €.